

Mettre en oeuvre une activité de pension équine



> OBTENIR le bloc de compétences (UCARE) du Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole (option Elevage Equin), délivré par le Ministère de l'Agriculture

- > SE FORMER aux fondamentaux pour la mise en place d'une pension équine sur l'entreprise agricole.
- Définition de la prestation ;
- Connaissance du cheval et de ses besoins ;
- Mise en oeuvre des activités d'entretien de la pension équine.

CONTENU FORMATION

- > Evaluer les infrastructures nécessaires à l'activité
- > Aménager les bâtiments, espaces de travail, de détente et les équipements nécessaires à l'accueil des équidés
- > Etablir ses tarifs des différentes pensions et les contrats
- > Accueillir les propriétaires d'équidés et le public autre
- > Accueillir l'équidé pris en pension
- > Réaliser les démarches administratives
- > Préparer et distribue les rations adaptées
- > Assurer l'entretien des boxes et des aires d'exercices
- > Assurer les sorties des équidés au paddock, pré...
- > Surveiller l'état de santé des équidés
- > Etablir la facture et encaisse les règlements
- > Assurer l'accueil des différents prestataires
- > Réaliser les tâches administratives liées au départ
- > Veiller au respect de la réglementation
- > Réaliser son plan d'épandage des effluents d'élevage
- > Assurer la gestion des stocks d'aliments, fourrages
- Evaluer les résultats de l'activité pension contenu présenté ci-dessus est le contenu global de la formation, il pourra être individualisé en fonction des besoins des stagiaires



> ORGANISATION

- Formation de 70h maximum sur deux semaines
- Généralement programmée en Mars-Avril
- Formation alliant théorie et pratique sur le centre équestre annexé au CFPPA

> EVALUATION - CERTIFICATION

- L'UCARE est obtenue par la réussite à l'épreuve UC au terme des 70 heures
- Le passage de l'épreuve se déroule au centre de formation, à partir de sujets validés au niveau Régional par la DRAAF
- Validation d'un bloc de compétences
 (Une UCARE = Un bloc de compétences)

(+) LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- + Encadrement par des formateurs et professionnels expérimentés
- + Travaux pratiques sur notre centre équestre de taille professionnelle



Pas de données formation créé en 2023

Réussite: %

Satisfaction: %

Certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Date enregistrement certification: 01/01/2024
Date écheance certification: 01/01/2029

(i) MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Tout public

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Aptitude physique à travailler avec les chevaux

> INSCRIPTION

Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation

• LES SPECIFICITES

+ NOTRE CENTRE EQUESTRE

2 manèges couverts, une carrière extérieure, un terrain de cross, un van deux places et 58 chevaux et poneys









+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

En fonction de l'expérience et du profil du stagiaire

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de face à face pédagogique et mise en situations professionnelles sur le centre équestre



- > Prévoir une tenue de travail adaptée
- > Tarif Horaire Prise en charge
- > Tarif horaire de 13.74 € par stagiaire.
- > La formation peut être financée, selon votre statut par Pôle-Emploi, le Conseil Régional, l'Agefiph, le CPF (Compte Personnel de formation), votre employeur ou à titre personnel.
- > Nous contacter pour un devis personnalisé.





- > Emeline BERAUD 04.71.65.70.69
- > Emeric ARSAC 04.71.65.70.69



CFPPA - OFA

Yssingeaux

₹ 1

L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.









50 impasse les Epicéas - BP 41 Choumouroux 43200 YSSINGEAUX Tel: 04.71.65.70.69 Fax: 04.71.65.70.64 cfppa.yssingeaux@educagri.fr

rppa.yssingeaux@educagri.rr www.cfppa-yssingeaux.com